

qu'un débutant, au moins les deux tiers des députés comptant beaucoup plus d'années que moi. J'ajouterai que je suis tout prêt à soumettre mes notes à un graphologue, qui verrait bien qu'elles sont de ma propre main. J'ajouterai également que certains discours que j'ai entendus auraient eu tout à gagner à être un peu mieux préparés.

Quelques mots maintenant au sujet de la motion elle-même. Je conviens que les responsables ici au Canada, y compris le gouvernement, se sont, dans une grande mesure, montrés incapables d'utiliser nos installations d'entreposage du grain. La carence du gouvernement tient principalement au fait qu'il se bornait jusqu'il y a peu, à compter sur la collaboration spontanée des propriétaires et des usagers des installations d'entreposage, des syndicats, des chemins de fer, des exportateurs et de tous ceux qui s'occupent du transport et de l'entreposage des céréales. Cette collaboration s'est révélée insuffisante.

**M. Yewchuk:** Monsieur l'Orateur, j'aimerais poser une question au député.

**M. l'Orateur suppléant:** A l'ordre, s'il vous plaît. Le député d'Athabasca (M. Yewchuk) aimerait poser une question. Je signalerais que le député d'Assiniboïa (M. Douglas) peut au choix l'accepter ou la refuser.

**M. Douglas (Assiniboïa):** Monsieur l'Orateur, j'ai environ vingt minutes pour dire ce que j'ai à dire. Si à la fin de mon discours j'en ai le temps, je serai heureux de répondre aux questions.

Les députés se souviendront que j'ai à plusieurs reprises exhorté le gouvernement à s'inspirer du passé et à nommer un contrôleur des transports à qui on confierait la charge de répartir les wagons couverts et les installations d'entreposage aux terminus et ailleurs. Si on l'avait fait il y a un an, je crois que les producteurs et le commerce des céréales, et le Canada tout entier, ne s'en porteraient que mieux aujourd'hui. Mais on ne l'a pas fait, en partie parce que le ministre de l'Industrie et du Commerce (M. Pepin) avait trop d'autres choses importantes à faire, ce qui l'a obligé à accepter les mauvais conseils de certains aides.

La plupart des cultivateurs, et des députés, j'espère, ont appris avec joie et réconfort la nomination du ministre d'État, le député de Saskatoon-Humboldt comme ministre chargé de la Commission du blé qui consacrerait tout son temps aux problèmes urgents de l'industrie céréalière. En le nommant, le premier ministre (M. Trudeau) et le gouvernement ont prouvé le souci qu'ils se font des cultivateurs de l'Ouest. Ils ont montré qu'ils reconnaissent l'importance et la gravité du problème en donnant à un ministre la charge exclusive

de la Commission du blé et de l'industrie des grains, chose qui ne s'était jamais vue. Je le répète: sa nomination représentait un énorme pas en avant.

L'un des avantages que nous a valu cette nomination sans précédent est celui, que nous annonçait récemment le ministre, de la nomination d'un coordonnateur de l'acheminement du blé et des opérations aux terminus du port de Vancouver. Une étude approfondie a révélé qu'il fallait un tel coordonnateur. En réponse à une question que j'ai posée à la Chambre, il a indiqué qu'un coordonnateur semblable sera vraisemblablement nommé à Thunder Bay avant l'ouverture de la navigation au début d'avril.

• (8.20 p.m.)

Les agriculteurs en sont très contents parce qu'ils pensent que le gouvernement se préoccupe sérieusement des embouteillages et des difficultés antérieures et qu'il veut faire quelque chose pour les prévenir. On leur a aussi promis qu'un meilleur service serait assuré à nos clients. Cela devrait en fin de compte se traduire par une amélioration des ventes ce qui représente la meilleure façon de résoudre nos problèmes de céréales. Ceux qui sont à la recherche de solutions devraient toujours y songer en premier. Je suis sûr que c'est le souci primordial du ministre chargé de la Commission du blé.

J'en avertis de nouveau le ministre, je ne compte pas autant que lui sur l'aptitude ou l'empressement des chemins de fer à acheminer les grandes quantités de grain qui devront être expédiées pendant les quatre derniers mois de cette campagne agricole. Je l'engage à surveiller leur rendement de près et à désigner immédiatement un contrôleur des wagons couverts s'il y a un retard, si léger soit-il. De grâce, ne les laissez pas remettre au dernier ou à l'avant-dernier mois les mesures qui égaliseraient les contingents. Nous ne pouvons procéder de la sorte et la tentative nous replongerait dans l'intolérable situation de l'été dernier.

Les cultivateurs de grain ont trois soucis principaux. Premièrement, l'acheminement sur les marchés de plus de céréales possible. Deuxièmement, un partage équitable des marchés entre les producteurs de grain, grâce à un contingentement amélioré. Troisièmement, le meilleur prix possible, en accord avec les deux premiers objectifs. Soit dit en passant, un emploi rationnel et ordonné de nos entrepôts épargnerait probablement de l'argent aux agriculteurs.

En passant, puis-je ajouter que je me réjouis de la création d'un petit comité spécial chargé de présenter des propositions précises dans un avenir prochain en vue d'une révision du régime de contingentement des céréales.